

## SIGNAL POUR LES NAVIRES EN DÉTRESSE

On sait que, sur la proposition de M. le D<sup>r</sup> Steinberg, médecin-général de la marine prussienne, la Conférence de Berlin adopta le vœu suivant : « Les puissances qui ont adhéré à la Convention de Genève sont priées de s'entendre sur le choix d'un signal de détresse (pavillon jaune ?) indiquant le naufrage ou l'incendie d'un vaisseau, » afin que, pendant la durée d'un combat, les bâtiments hospitaliers et les embarcations de sauvetage soient avertis du danger qu'il court, et mis en demeure de lui venir en aide.

L'auteur de cette bonne pensée, désireux de ne pas voir le vœu de la Conférence demeurer stérile, s'est adressé à S. Exc. M. le Ministre de la marine de France, l'amiral Rigault de Genouilly, pour obtenir l'insertion de son idée, et d'un mémoire à l'appui, dans le *Moniteur de la Flotte*. Il espérait par là provoquer des observations sur son projet de la part de marins expérimentés, et lui gagner des partisans. Sa demande a été parfaitement accueillie ; on a fait droit à sa requête, et, le 20 août 1869, le *Moniteur de la Flotte*, en publiant le travail du D<sup>r</sup> Steinberg, l'a fait précéder des lignes que voici, qui font présager une décision satisfaisante :

« L'article suivant, qu'on veut bien nous communiquer, traite d'une question qui intéresse trop l'humanité en général, et les populations maritimes en particulier, pour que nous ne nous impressions pas de lui donner une large place dans nos colonnes. Du reste, nous croyons savoir que le désir exprimé par l'auteur de l'article *se réalisera*, et que le *gouvernement français a déjà donné son consentement à l'adoption d'un signal de détresse commun à toutes les nations.* »

## COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN

Les procès-verbaux de la Conférence internationale, qui a siégé à Berlin au mois d'avril 1869, viennent d'être publiés en allemand par les soins du Comité central prussien<sup>1</sup>. Leur traduction

<sup>1</sup> Verhandlungen der internationalen Conferenz von Vertretern der Genfer Convention beigetretenen Regierungen und der Vereine und Genossenschaften zur Pflege im Felde verwundeter und erkrankter Krieger, abgehalten zu Berlin vom 22. bis 27. April 1869. — Berlin 1869. 1 volume grand in-8° de 483 pages.